

**SCP M.Y CHASTANIER – A. ALLENO
G.RABANY-LAYEC**

Huissiers de Justice associés

G.CLAVIERE

Huissier de Justice salarié

39, Avenue du Président Wilson

93100 Montreuil-Sous-Bois

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
ET LE TRENTE JANVIER**

De 13H00 à 14H05

A LA REQUETE DE :

La société CREDIT LOGEMENT , S.A au capital de 1.253.974.758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général en exercice , domicilié es qualité audit siège

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Alain CIEOL, Avocat Associé du Cabinet BCMH , Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 Rue de Carency , 93000 BOBIGNY,

Agissant en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de Maître Alexandre ALLENO Huissier de Justice associé au sein de la SCP CHASTANIER – ALLENO – RABANY-LAYEC , Huissiers de Justice associé et CLAVIERE Huissier de Justice salarié à Montreuil (Seine Saint Denis) en date du 04.01.2019

Et d'un jugement rendu le 07.02.2017 devant le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY signifié le 04.02.2017, devenu définitif en vertu d'un certificat de non appel délivré par le greffe de la CA de PARIS le 22.03.2017

Je, Alexandre ALLENO , Huissier de Justice associé , membre de la SCP M.Y CHASTANIER – A. ALLENO – G. RABANY-LAYEC , Audienciers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY et près des Tribunaux de Police et d'Instance de Montreuil-Sous-Bois, domicilié, 39, avenue du Président Wilson, 93104 Montreuil-Sous-Bois , soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à 10 heures 50, sis 4 rue Etienne Marcel 93500 PANTIN cadastré section AM n° 36

Après avoir averti Monsieur _____ et Mme _____ de ma visite, ce jour par courrier LRAR et simple du 15 Janvier 2019, accompagné d'un employé de la SARL REZAM DIAGNOSTIQUES , diagnostiqueur expert à MONTREUIL (Seine Saint Denis) et de deux témoins requis par la loi Mme BOIDRON Frédérique et Melle OKROS Emma et d'un serrurier de la société CLEVOOLUTION ,

Là étant sur place, 17 Boulevard Lénine 93000 BOBIGNY , ensemble immobilier « LE GALA » , 6^{ème} étage porte B61 , cadastré section AH n°321.

Il s'agit d'un appartement.

Je frappe à la porte du logement.

Une personne m'ouvre les lieux.

Je me présente, décline mon nom, prénom, ma qualité et l'objet de ma mission tout en lui présentant ma carte professionnelle.

La personne parle très mal le français et n'est pas en mesure de me communiquer un titre d'identité permettant de l'identifier. Il arrive à me faire comprendre qu'il occupe les lieux depuis peu avec d'autres personnes. Il n'a aucun document à me justifier concernant son occupation laissant à penser que l'occupation ne serait pas officielle et la porte d'entrée en très mauvais état et semblant avoir été forcée renforce notre sentiment.

Il m'autorise à pénétrer dans les lieux et à exercer ma mission.

Les lieux sont garnis normalement. L'appartement est peu entretenu.

Remarques générales :

Il s'agit d'un appartement situé au 6^{ème} étage gauche porte fond face situé dans un immeuble datant de 2010.

L'ensemble immobilier comporte trois bâtiments mitoyens implantés à l'alignement sur rue avec commerces en rez-de-chaussée (petit supermarché) avec entrée du parking sur la rue Alcide Vellard. En façade arrière se trouve un jardin commun clos.

L'immeuble étudié est le bâtiment B.

Le bâtiment B est élevé sur deux niveaux de sous-sol d'un rez-de-chaussée et de 7 étages.

Le gros-œuvre est édifié de béton, les façades sont sous enduit et la toiture est réalisée d'un toit terrasse.

L'immeuble est entretenu et sécurisée via une première porte avec digicode et un sas avec interphone. L'immeuble dispose d'un ascenseur.

Le syndic serait DESVENNES Carole dont l'adresse n'a pu être identifiée.

Le bien immobilier étudié est situé dans le quartier du centre-ville de BOBIGNY à proximité du centre commercial Bobigny 2 en face de l'Hôtel de Ville.

Il s'agit d'un quartier populaire composé principalement de grands ensembles d'habitations des années 1960/70 de types barres HLM.

Le quartier se distingue également par la présence de nombreux bâtiments administratifs (Hôtel de Ville, préfecture, conseil départemental), d'équipements publics divers, d'école.

Le quartier fait l'objet de démolitions de tours d'habitations et de rénovation des espaces publics avec en remplacement des ensembles immobiliers de plus petite factures comme celui-ci.

Le quartier est animé avec des commerces de proximité, un centre commercial, des écoles et services publics.

La desserte ferroviaire est bonne avec la proximité immédiate , à quelques centaines de mètres de la ligne 5 du métro et de sa station Bobigny Pablo Picasso et de la correspondance avec le tramway ligne T1 avec arrêt en pied d'immeuble.

La desserte routière est très facile avec l'accès immédiat à l'échangeur de l'autoroute A86.

le logement est ainsi disposé : l'entrée donne sur un hall qui dessert en partie face une salle de bains avec W.C, en partie gauche un salon avec coin cuisine ouvert et une partie créée dans la pièce principale pour usage de chambre

Le diagnostiqueur expert me déclare que le logement ne dispose pas du gaz et que l'électricité est en état d'usage et ne présente pas d'anomalie et que le chauffage est collectif.



PARTIES COMMUNES :

Rez-de-chaussée :

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de papier peint en état d'usage.

Plafond : le faux-plafond est recouvert de peinture en état d'usage.



Palier :

Il y a 4 appartements sur le palier étudié.

Sol : le sol est recouvert de moquette en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de papier peint en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.



ENTREE :

L'entrée se réalise par une porte en bois avec serrure renforcée. La porte est en mauvais état ainsi que la poignée.



HALL :

Sol : le sol est recouvert de linoléum en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture en mauvais état, sale.
Présence d'un placard double portes en PVC coulissantes en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

SALLE DE BAINS :

L'accès se réalise par une porte en bois en mauvais état.

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture en état d'usage et de faïence murale aux droits de la douche et du lavabo en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Généralités : présence d'un bac à douche avec porte vitrée en état d'usage, d'un lavabo, d'un w.c cuvette à l'anglaise en état d'usage et d'un radiateur.



SALON ET CUISINE OUVERTE :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

La pièce a fait l'objet d'une séparation via une cloison métallique avec panneaux non achevée pour création d'une pièce à usage de chambre.

Le coin cuisine est équipée d'un meuble bas en bois deux portes avec évier inox simple bac et plaque électrique chauffante intégrée sur le plan de travail inox.

Sol : le sol est recouvert de parquet en mauvais état.

Le sol pour le coin cuisine est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture en mauvais état et sale.

Une cloison de séparation avec sur une structure métallique et panneaux plein avec porte en bois a été créée mais non achevée.

Plafond : le plafond est recouvert de peinture.

Fenêtre : présence d'une porte-fenêtre simple vantail ouvrante en PVC double vitrage en état d'usage avec volets roulants mécaniques en PVC en état d'usage.

Présence de deux fenêtres simples vantaux ouvrantes en PVC double vitrage en état d'usage avec volets roulants mécaniques en état d'usage.

Généralités : présence de deux radiateurs.



Ma mission étant terminée,

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description, clos ce jour établi sur six feuilles.

Référence dossier étude 63750/180

